

COMMUNE DE SAINT JUST-EN-CHEVALET
COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 JUILLET 2008

1. CHEMIN DES AUBARDS - ALIENATION DE TERRAIN

Le conseil municipal décide de relancer la procédure d'aliénation d'une partie du chemin des Aubards permettant l'amélioration des dessertes des nouvelles constructions. L'acquisition d'une parcelle propriété ROUSSET vient compenser l'aliénation envisagée. Il s'agit d'approuver l'enquête publique déjà réalisée par la commune. Cette enquête s'était déroulée sans observation et avait obtenu l'avis favorable du commissaire enquêteur.

2. ALIGNEMENT VC 221 - LES RIVIERES

Monsieur Philippe CHATRE fait part de l'abandon de sa démarche revendiquant une petite parcelle de terrain le long du chemin aux Rivières.

3. PERSONNEL PISCINE

Suite à des modifications d'emplois du temps des personnes embauchées, des avenants seront signés afin de régulariser les périodes et les heures effectuées.

4. ENVELOPPE CANTONALE

Le conseil municipal sollicite l'aide du conseil général pour :

- un programme lié à la sécurité des agents (formation, tenues de sécurité, matériel)
- la démolition des berges en béton de l'ancienne piscine sur rivière.

5. QUESTIONS DIVERSES

LOIRE HABITAT :

Nouvelle rencontre avec cet organisme le 18 juillet : Loire Habitat poursuit sa réflexion sur d'éventuelles opérations sur notre commune et annonce la possibilité dans un proche avenir de construire 8 logements (type2 et 3) sur leur site Aux Verchères.

PLU :

Trois réunions sont programmées prochainement dont une publique à la salle ERA le 12 septembre 2008 à 18 heures. Il est fortement conseillé à toute personne intéressée d'y assister.

ASSAINISSEMENT : Valorisation des boues :

Compte rendu est fait de la réunion du 4 juillet 2008. Une prochaine réunion aura lieu le 29 aout à 14 h 00 en mairie. Les agriculteurs susceptibles d'accueillir les boues sur leurs parcelles y seront invités.

Boisement de Rochetaillée :

Maintien du premier avis du conseil municipal en date du 28 mars 2008 : Favorable

Modalité d'utilisation des installations sportives du Verdillé :

Afin d'améliorer les conditions d'occupation du complexe sportif et que ni la commune, ni les associations ne soient ennuyées un système de réservation sera mise en place avec caution, participation financière symbolique et assurance obligatoire pour les utilisateurs autres que le club de foot local.

Une rencontre avec les associations est prévue le 4 septembre à 20 heures, un courrier sera adressé à chaque président d'association.

RECENSEMENT DES LOCAUX :

Un recensement des locaux commerciaux libres à été effectué afin de répondre rapidement aux éventuelles demandes d'installation qui pourrait être faites sur la commune.

VISITE DE Monsieur Jean Claude FRECON

Monsieur FRECON sénateur de la Loire rencontrera le maire et les élus le vendredi 5 septembre prochain à 9 h 30.

AUTOMOTEURS AUVERGNATS :

Passage de voitures de collection le dimanche 24 aout 2008 avec arrêt place de la mairie aux environs de 10 h 00.

BUREAU DE POSTE :

Le maire informe d'une rencontre avec un représentant de la poste au mois d'août.

Objet : réflexions de la poste sur une restructuration et réforme du mode de fonctionnement.

LOGEMENTS COMMUNAUX :

Il est décidé de rédiger des avenants pour les logements communaux :

- de la perception : dédite d'un locataire
- du studio Roffat : prolongation du bail jusqu'à mi-octobre 2008

Séance terminée à 00 H 00